



INSCRIPTIONS ATELIERS ART URBAIN DANSE HIP HOP - GRAFFITI



Dans le cadre de l'événement « Lez'Arts Urbains » qui se déroulera du 24 juin au 18 juillet 2026, la ville de Bourgueil organise 2 stages. La restitution de ces stages est programmée le vendredi 17 juillet, à partir de 18h, en ouverture du Micro-Festival. Les ateliers sont gratuits et sur inscription.

Fiche d'inscription à retourner complétée avant le 13 juillet 2026

> service culturel : culture@bourgueil.fr

Plus d'infos : <https://bourgueil.fr/culture-et-loisirs/saison-culturelle-aoc-bourgueil/>

ou 06 72 85 13 00

Nom :

Prénom :

N° de tél :

Adresse Mail :

Cie Entité - danse Hip-Hop
> Du 14 au 17 juillet de 9h30 à 12h

Collectif Blumonday – Graff
> mercredi 15 juillet de 10h à 12h / de 14h à 16h30

Le

Je soussigné (e)

Demeurant

Atteste de la validité de cette demande

Pour les mineurs nom et prénom du représentant légal :

En dehors des ateliers, les élèves mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Signature



ont l'objet d'un traitement informatique fondé sur l'exercice d'une mission d'intérêt public destiné à la com-
il de ces données est indispensable afin de gérer les inscriptions et d'améliorer la qualité du service. La diffusion
est strictement limitée aux personnels habilités par l'administration de la Mairie de Bourgueil. Les données à

caractère personnel seront conservées durant toute la durée de votre inscription. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et
libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de limitation
des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la protection des données : par courrier en écri-
vant à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville – 8 rue du Picard - BP 29 –

37140 Bourgueil ou à l'adresse électronique suivante : contact@bourgueil.fr. En cas d'absence de réponse à une demande
d'exercice des droits dans un délai de 1mois, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.

AUTORISATION
D'EXPLOITATION PHOTOGRAPHIQUE

Je soussigné(e)*,

Pour les personnes mineures merci de préciser > représentant légal de*.....Né le.....

Demeurant à

Téléphone/mail* :

J'autorise la mairie de Bourgueil à exploiter mon image, à titre gracieux, dans le cadre des activités suivantes :

- publication sur support papier (bulletin municipal, affiches, presse etc.) ;
- publication sur internet (site internet, lettre d'information, réseaux sociaux).

Photographie réalisée par (crédit photo)

Cette photographie ne pourra pas être détournée de son contexte et la légende ne pourra porter atteinte à ma vie privée ou à ma condition.

« En remplissant la présente autorisation, vous reconnaissez consentir à l'exploitation de votre image par la ville de Bourgueil. Ces données sont utilisées dans le cadre de la collecte de votre consentement et seront conservées jusqu'au retrait de celui-ci. En cas de retrait de votre consentement, la commune dispose d'un délai d'un mois pour procéder au retrait de votre image de l'ensemble des supports informatiques, ainsi qu'à la suppression des images de sa base de données.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité en contactant la commune par courrier à l'adresse Hôtel de Ville – 8 rue du Picard - BP 29 - 37140 Bourgueil, ou par courrier électronique à l'adresse communication@bourgueil.fr. Vous pouvez également contacter le DPO à l'adresse dpo@recia.fr. En l'absence de réponse dans un délai d'un moi, ou si vous considérez que vos droits n'ont pas été assurés, vous avez la possibilité de saisir la CNIL. »

Fait à Bourgueil, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

*Mentions obligatoires

Evènement :

Date :

Lieu :